

COMITÉ SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DÉLIBÉRATION D2026_20
ELECTION DES MEMBRES DES AUTRES COMMISSIONS

Nombre de membres

En exercice 27
Présents 20
Pouvoirs 2

Date de la convocation : 17 juin 2026**Secrétaire de séance : Madame PAGNIEZ****Le Comité syndical,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-22

Vu les statuts du Syndicat

Considérant que les commissions constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles jouent un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

Le Président propose de mettre en place **5 commissions** :

- **Commission des finances**
- **Commission des travaux**
- **Commission collecte**
- **Commission déchèterie**
- **Commission du personnel**

Considérant que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret, sauf décision unanime de l'assemblée délibérante de ne pas y recourir, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, et qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à cette élection à main levée.

Le Président et les quatre Vice-Présidents étant membres de droit de chacune des commissions, il y a lieu de procéder à la désignation d'un maximum de huit membres supplémentaires pour chaque commission.

Commission des finances se portent candidats :

- Madame Katia BAILLY
- Monsieur Jean-Yves WEYDERT
- Madame Patricia GOUCHET
- Monsieur Didier LHERMITE
- Madame Sandrine PAGNIEZ
- Monsieur Olivier MARDESSON
- Monsieur Pierre MONTAIGU
- Monsieur Fabrice WEBER

Les 8 candidats sont élus **à l'unanimité** pour la commission des finances

Commission des travaux se portent candidats :

- Monsieur Jean-Yves WEYDERT
- Monsieur Alain CHAUVET
- Monsieur Nicolas LEGUILLARD
- Monsieur Fabien DEVRIES
- Monsieur Sébastien DECHEREUX
- Monsieur Fabrice WEBER
- Monsieur Didier LHERMITE
- Monsieur Antonio BROCHADO

Les 8 candidats sont élus **à l'unanimité** pour la commission des travaux

Commission collecte se portent candidats :

- Monsieur Thierry DAGUENET
- Monsieur Sébastien DECHEREUX
- Monsieur Rodolphe NASSIET
- Monsieur Didier LHERMITE
- Madame Sandrine PAGNIEZ
- Madame Patricia GOUCHET
- Monsieur Fabrice WEBER

Les 7 candidats sont élus **à l'unanimité** pour la commission collecte

Commission déchèterie se portent candidats :

- Monsieur Philippe COUPECHOUX
- Monsieur Alain CHAUVET
- Monsieur Rodolphe NASSIET
- Monsieur Sébastien DECHEREUX
- Monsieur Fabrice WEBER
- Monsieur Pierre MONTAIGU
- Monsieur Christophe MARTINAT
- Madame Sandrine PAGNIEZ

Les 8 candidats sont élus **à l'unanimité** pour la commission déchèterie

Commission du personnel se portent candidats :

- Madame Sandrine PAGNIEZ
- Monsieur Jean-Yves WEYDERT
- Monsieur Alain CHAUVET
- Madame Patricia GOUCHET
- Monsieur Olivier MARDESSON
- Monsieur Pierre MONTAIGU
- Monsieur Didier LHERMITE
- Monsieur Rodolphe NASSIET

Les 8 candidats sont élus **à l'unanimité** pour la commission du personnel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance
Sandrine PAGNIEZ



Le Président
Monsieur Jean-François LAHAYE

